Motion réforme de la formation des enseignants et du concours de l'Association pour la Recherche en Didactique et Acquisition de l'Anglais (ARDAA) et l'Association des anglicistes pour les études de langue orale dans l'enseignement supérieur, secondaire et primaire (ALOES).

Nous, enseignants et enseignants-chercheurs, réunis au sein de l'Association pour la Recherche en Didactique et Acquisition de l'Anglais (ARDAA) et l'Association des anglicistes pour les études de langue orale dans l'enseignement supérieur, secondaire et primaire (ALOES), attirons l'attention de nos ministres sur les points suivants :
La formation des enseignants vit actuellement sa 4ème réforme en 15 ans. Et l'enchaînement de ces réformes s'accélère sans qu'un bilan ne soit sollicité auprès des acteurs impliqués dans la formation.
A ce jeu d'essais-erreurs, l'ensemble des protagonistes est perdant :

- En tout premier lieu les élèves qui, dans le domaine de l'apprentissage de l'anglais, restent peu performants (cf. résultats Evalangues).
- Les étudiants qui, depuis le passage du concours en Master 2, hésitent à s'engager dans des études longues pour accéder à un métier peu valorisé. Par ailleurs, les étudiants sont submergés de travail avec un stage en établissement et les cours du master conjugués à la préparation du concours.
- Les universitaires et les personnels des INSPE qui s'épuisent à faire et défaire les maquettes de formation.

La plupart de ces difficultés, qui conduisent à la désaffection du métier, avaient pourtant été anticipées par les responsables de formation en 2020, mais déjà la réforme s'était faite sans eux.

A nouveau, une transformation de la formation et du concours est en cours sans état des lieux, sans concertation et dans la précipitation, à un rythme jamais égalé auparavant.
Les chercheurs en didactique de l'anglais s'alarment des nouvelles difficultés prévisibles et alertent sur les points suivants pour le second degré (CAPES, CAFEP) :

- Avec un concours placé en L3, il est indispensable de prévoir une année de césure pour permettre aux étudiants en langues étrangères de partir une année à l'étranger.
- Les acquis disciplinaires de licence ne suffiront pas pour préparer au métier, le programme du concours concentrant l'essentiel de la préparation en L3. La formation de master doit donc inclure des contenus disciplinaires, didactiques et pédagogiques conséquents sans que les étudiants soient submergés par la préparation des cours qu'ils donneront en stage.
- La formation de master doit permettre aux futurs enseignants d'acquérir un haut niveau de réflexion critique sur leurs pratiques, notamment grâce à la rédaction d'un mémoire universitaire et non uniquement professionnel.
- Compte-tenu des difficultés des élèves français en anglais, un accent fort doit être mis sur l'appropriation des résultats de la recherche pour faire évoluer les pratiques d'enseignement. Les étudiants, les tuteurs de terrain, comme les formateurs du second degré doivent pouvoir bénéficier des apports de la recherche non seulement en sciences de l'éducation mais aussi en didactique de la discipline.

- L’université, parce qu’elle est un lieu de création de savoirs et de confrontation des idées, doit conserver la responsabilité de la formation des futurs enseignants, et rester un partenaire incontournable comme dans la plupart des pays européens. Les langues étrangères et les aires culturelles qui y sont associées sont en constante évolution. Une approche à visée purement « technique » du métier, ou bien le seul tutorat, ne saurait garantir une formation à la hauteur des enjeux actuels pour permettre aux élèves de devenir des citoyens émancipés.

Quant au premier degré, le format du nouveau concours pose un problème : les langues étrangères ne seront évaluées que dans l’épreuve écrite n°2. Compte tenu de l’effet « washback[1] » , les formations se concentreront alors uniquement sur l’écrit, ce qui est contraire aux besoins des professeurs des écoles. Par ailleurs, une formation solide en langue étrangère doit être proposée aux futurs professeurs des écoles afin qu’ils atteignent au moins un niveau B2, voire C1 comme c’est le cas dans de nombreux pays européens.

L’ensemble de ces points amène l’ARDAA et l’ALOES à insister sur la nécessité de ne pas engager plus avant la réforme actuelle avant d’avoir pris le temps de considérer les difficultés actuelles, les besoins et les solutions, en concertation avec l’ensemble des acteurs impliqués dans la formation des enseignants. Il est primordial de construire un projet solide, basé sur une vision ambitieuse pour répondre aux enjeux de l’éducation en France.

[1] Hamp-Lyons (1997) décrit comme un **effet** de reflux (**washback**) le phénomène par lequel l'utilisation d'un test détermine ce qui est important et provoque ainsi des modifications dans la finalité des stratégies d'apprentissage et dans la nature des interventions pédagogiques.